



stand de tradipraticienne - marché de la commune de Port-Bouët, Abidjan

Développer la culture et l'exploitation des SOV en lien harmonieux avec les us et coutumes des populations.

Par leur abondance et leur variété, les SOV ivoiriennes constituent enfin un fondement de l'économie nationale, aussi bien formelle qu'informelle. Qu'il s'agisse des plantes sauvages cueillies ou bien des plantes cultivées, la question du respect de l'environnement se pose pour la préservation du milieu et la protection de la biodiversité. En milieu forestier sauvage, les méthodes ou les quantités récoltées soulèvent la question de la gestion du milieu ; en contexte de cultures mono-spécifiques, la fragilité des cultures face aux calamités, la diminution de fertilité des sols et le recours aux intrants chimiques conduisent à s'interroger sur des systèmes de culture durables autant qu'économiquement viables. Ainsi, dans les stratégies sectorielles ou locales, la culture et l'exploitation des SOV (organisation de la production, protection intellectuelle, structuration des filières, protection environnementale, ...) doivent se développer en lien harmonieux avec les us et coutumes des populations.

Il est aussi important d'impliquer les femmes des catégories socioéconomiques défavorisées dans le développement de la culture et l'exploitation des SOV ; ce qui pourrait participer à réduire les inégalités sociales de nutrition.

Contact

Mission Expertises et Consultances IRD, 44 bd de Dunkerque, CS90009 13572 Marseille cedex 02
Téléphone : 33 (0)4 91 99 95 33
Courriel : expertise@ird.fr

Recommandations

Les travaux du comité d'experts ont abouti à des recommandations pour permettre aux autorités administratives et politiques des secteurs concernés et plus largement aux organisations, systèmes ou initiatives susceptibles d'améliorer la gestion du potentiel des substances d'origine végétale, d'identifier des perspectives de développement pour la Côte d'Ivoire. Plus précisément, celles-ci se déclinent en :

Action sur l'environnement et la préservation de la biodiversité

1. Assurer la durabilité de l'approvisionnement en ressources en favorisant la domestication, la sélection, l'amélioration et l'adaptation des variétés aux conditions de production et aux usages locaux.
2. Renforcer la protection des bois et forêts sacrés face à la menace de l'urbanisation et des cultures industrielles.
3. Élaborer un référentiel spécifique aux SOV.

Action en faveur de la recherche pluridisciplinaire, l'innovation, les filières professionnelles, les formations qualifiantes et diplômantes

4. Créer une plateforme d'échanges et de travail sur les plantes médicinales.
5. Construire un Institut national de recherche en médecine complémentaire et en pharmacopée traditionnelle, et sensibiliser les jeunes générations.
6. Favoriser et soutenir la mise en place de formations spécifiques, qualifiantes et diplômantes adressées à l'ensemble des secteurs des SOV.
7. Dresser un répertoire des noms locaux et leurs significations dans les régions de la Côte d'Ivoire en menant des études plus exhaustives en ethno-taxonomie.
8. Réaliser un inventaire des SOV utilisées dans les us et coutumes de Côte d'Ivoire, notamment dans les cérémonies traditionnelles, les rites initiatiques, etc.
9. Valoriser les savoirs locaux caractéristiques des régions de Côte d'Ivoire par des formes de reconnaissance.
10. Renforcer l'accompagnement de l'innovation dans le domaine des SOV tout au long de la filière.

Qu'est-ce qu'une expertise scientifique collective à l'IRD?

L'objectif

Mettre les connaissances scientifiques les plus récentes à la disposition des décideurs pour éclairer les politiques publiques, et le débat public sur des enjeux contemporains majeurs liés au développement des territoires.

La méthode

- Un comité d'experts pluridisciplinaire et paritaire d'une douzaine d'experts
- Une revue de la littérature scientifique et de la littérature grise
- Un rapport de synthèse et un résumé reprenant les analyses des experts
- Des conclusions sous la forme de recommandations pour les décideurs

Les expertises scientifiques collectives de l'IRD sont pilotées par la Mission expertises et consultances de l'IRD.

Action sur les secteurs d'application et la valorisation des pratiques

11. Établir un système d'enregistrement centralisé pour accompagner la mise sur le marché.
12. Réglementer l'homologation des médicaments traditionnels améliorés (MTA).
13. Mettre en place une base de données régulièrement actualisée sur le niveau de disponibilité des ressources au niveau national.
14. Incorporer les pratiques médicales traditionnelles utiles dans la fourniture des soins médicaux, spécialement pour les soins de santé primaires.

Action en faveur du développement économique

15. Sensibiliser les acteurs impliqués dans la valorisation des substances d'origine végétale à l'application du protocole de Nagoya, la propriété intellectuelle, et aux conditions de protection et de valorisation de l'innovation (brevets, labels et IGP).
16. Conduire des études sur les impacts macroéconomiques des SOV en termes de ressources financières, de création d'emploi et d'aménagement du territoire.
17. Assurer un suivi périodique des actions en matière de SOV en Côte d'Ivoire à travers des indicateurs de performance spécifique.

EXPERTISE SCIENTIFIQUE COLLECTIVE DE L'IRD (ESCI)

Les substances d'origine végétale en Côte d'Ivoire

Potentiel et développement durable

Le collège des experts

Président

Séraphin KATI-COULIBALY
(UFR Biosciences, université Félix Houphouët-Boigny)

Experts coordonnateurs

Jean-Yves PABST (Faculté de pharmacie, université de Strasbourg)

Mamidou Witabouna KONE
(UFR des Sciences de la nature, université Nangui Abrogoua)

Valérie BOIVERT (Économie de l'environnement, université de Lausanne)

Yves-Alain BEKRO (UFR Sciences fondamentales et appliquées, université Nangui Abrogoua)

Experts

Antoine Serge AMARI (UFR Sciences pharmaceutiques et biologiques, université Félix Houphouët-Boigny)

Catherine VONTHRON (Laboratoire d'innovation thérapeutique, université de Strasbourg)

Jean David N'GUESSAN (UFR Biosciences, université Félix Houphouët-Boigny)

Mohamed HADDAD (IRD/PHARMADEV, université de Toulouse)

Robin DUPONNOIS (IRD/Laboratoire des symbioses tropicales et méditerranéennes)

Simplice Guéhi TAGRO (UFR des Sciences et technologies des aliments, université Nangui Abrogoua)

Proche de l'océan Atlantique et de l'équateur, la Côte d'Ivoire est un pays « hot spot » de la biodiversité avec des milieux très variés : forêts denses, hygrophiles ou mésophiles au sud et à l'ouest du territoire ; forêts claires ou savanes arborées ou boisées, au Centre et au Nord du pays ; petites mangroves sur la côte ; nombreuses zones humides attenantes aux grandes lagunes atlantiques, ou en eau douce et drainées par les nombreux cours d'eau avec souvent des débits extrêmes. Les populations ivoiriennes ont développé un savoir important sur les substances d'origine végétale produites dans ces milieux et sur leurs usages. Dans la dynamique du développement durable, la stratégie ivoirienne de conservation de la biodiversité cherche à préserver ces savoirs, les développer et permettre une exploitation raisonnée des substances d'origine végétale pour le bien-être des populations.

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) a confié à l'Institut de recherche pour le développement (IRD) la réalisation d'une expertise scientifique collective sur le potentiel et le développement durable des substances d'origine végétale en Côte d'Ivoire afin de fournir aux décideurs des conclusions et recommandations précises fondées sur une analyse scientifique pluridisciplinaire. Le périmètre d'étude concerne tout le territoire de la Côte d'Ivoire. Ce travail vise d'une part, à faire un état des lieux, et d'autre part, à fournir des pistes de réflexions pour répondre à l'ensemble des enjeux sociétaux contemporains relatifs à l'exploitation des ressources végétales.

À cette fin, l'Institut de recherche pour le développement a mobilisé un comité des meilleurs experts et expertes de Côte d'Ivoire et d'Europe, autour des spécialités telles que de pharmacognosie, la phytochimie, la nutrition, la microbiologie,



Expertise scientifique collective de l'IRD (ESCI) à la demande du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS)

l'économie et du droit pharmaceutique, l'économie de l'environnement, la pharmacopée africaine, l'anthropologie, ...



Les questions-clés posées au collège des experts :

- Quel est la situation des substances d'origine végétale (SOV) d'intérêt socio-économique en Côte d'Ivoire ?
- Qu'entendons-nous par patrimoine informationnel, culturel et immatériel relevant des utilisations des SOV en Côte d'Ivoire ?
- Quel cadre juridique fonctionnel et applicable aux substances d'origine végétale en Côte d'Ivoire ?
- Quel est le niveau d'organisation de la chaîne de valeur pour les substances d'origine végétale ?

Des connaissances scientifiques et ethnobotaniques sur les plantes au service de la santé publique

En termes de santé publique, ces connaissances sont avérées nombreuses et diversifiées, à la fois dans les pathologies qu'elles peuvent traiter et dans leurs utilisations multiples en médecine traditionnelle. Cette dernière se révèle importante pour compenser le manque d'accès à la médecine conventionnelle hors du milieu urbain (recours direct aux plantes ou indirectement par le biais des tradi-praticiens). La crise sanitaire de la Covid-19 associée à l'engouement de la population pour les traitements naturels, doit nécessairement interpeller le système de santé ivoirien pour une intégration plus structurée des SOV dans les protocoles hospitaliers et les soins de santé primaires. En effet, le renforcement des capacités locales en SOV (culture des plantes et phyto-médicaments) pour répondre aux demandes nationales dans le secteur de la santé, permettrait d'assurer une plus grande résilience de la Côte d'Ivoire en limitant autant que possible sa dépendance à l'étranger.

Un pan incontournable du patrimoine ivoirien

Grâce à l'extraordinaire biodiversité de ses milieux naturels, spécialement visibles dans les parcs nationaux et forêts classées ou autres

zones protégées, la Côte d'Ivoire a su conserver son patrimoine social et culturel. Son importance identitaire se manifeste dans le nombre et l'importance sociale des tradi-praticiens, ainsi que dans l'ensemble des rites et cérémonies utilisant les SOV pour la vie spirituelle et sociale des communautés du pays.

La nécessité d'avoir un cadre juridique propre au SoV

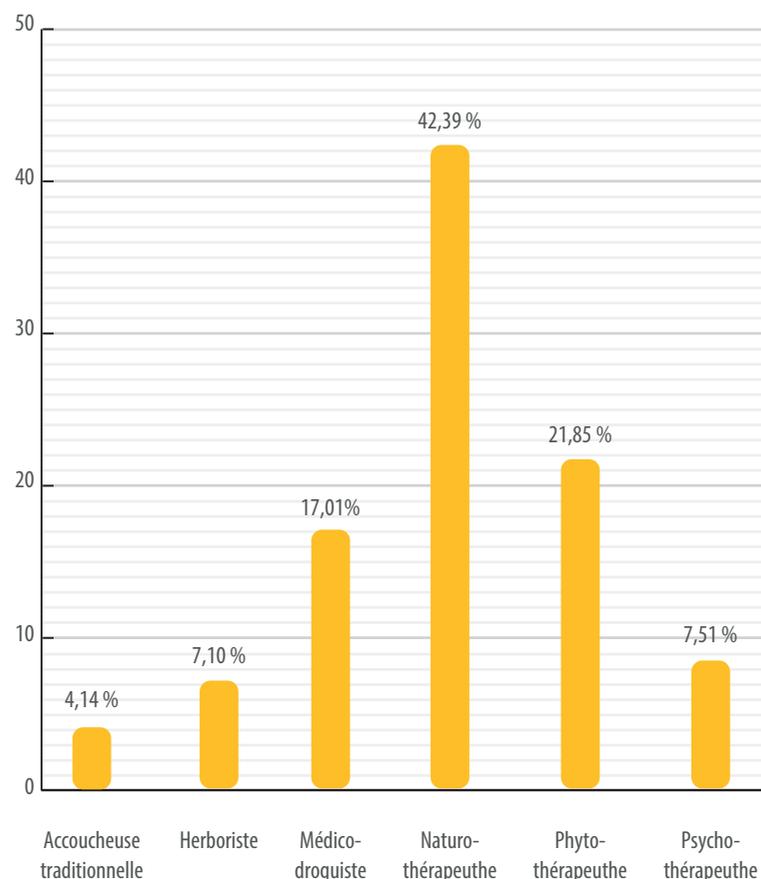
L'importance des substances d'origine végétale dans l'offre de soins de santé et les services de consommation humaine (cosmétologie et hygiène corporelle, alimentation, etc.) est aujourd'hui avérée et reconnue.

En matière de santé, en particulier, la pharmacopée et la médecine traditionnelle africaine prennent largement en compte les SOV. Aussi, leur organisation juridique est-elle en développement. Les dispositions existantes en Côte d'Ivoire, même si elles ne sont pas spécifiques aux SOV permettent d'encadrer ces matières.

Leur encadrement juridique s'avère indispensable en vue d'assurer la sécurité des populations, et une pleine efficacité de l'intervention des divers acteurs qui en font usage.

Toutefois, il est aussi important de préciser que la Côte d'Ivoire dispose d'un cadre réglementaire et législatif qui tend à s'harmoniser à l'échelle régionale et internationale. Ce qui facilite les échanges commerciaux ou les transferts d'expériences réussies.

Proportion des praticiens de la médecine traditionnelle par spécialité en Côte d'Ivoire (2018)



À travers l'analyse des diverses données issues des publications et des rapports sur le potentiel et le développement durable des substances d'origine végétale, cette expertise collective vise à produire des connaissances autour de synthèses, pour aboutir à la formulation de recommandations afin d'éclairer les politiques publiques.

Une flore exceptionnelle menacée

Le patrimoine floristique terrestre ivoirien est abondant, original et riche, avec plus de 3 790 espèces de plantes supérieures réparties en 202 familles. L'ensemble des études menées avec le savoir et le concours des guérisseurs, a permis d'enregistrer sur le territoire national un nombre considérable mais non exhaustif de plantes à vertus thérapeutiques ou cosmétiques dans les familles les plus diverses de la flore. D'autres sont utiles comme compléments alimentaires, colorants naturels ou encore comme intrants dans l'agriculture biologique où ces substances peuvent remplacer avantageusement les intrants chimiques.

Le pays a basé son développement économique à la fois sur l'exploitation forestière et sur la diversification de ses produits agricoles, notamment le

café, le cacao, la banane, l'ananas, l'huile de palme, le coton, la canne à sucre, la noix de coco. Cependant, cette économie exploite encore très peu les sous-produits de ces grandes cultures qui peuvent être des sources de valorisation.

Malgré ses atouts, la biodiversité ivoirienne est en constante dégradation. En effet, de graves menaces pèsent sur la faune que sur la flore. Le couvert forestier ivoirien s'étend de la Guinée jusqu'au Togo et renferme 2 800 plantes vasculaires forestières, parmi lesquelles 23 % sont endémiques. La déforestation, la fragmentation forestière et le braconnage constituent les principales causes directes de l'érosion des ressources biologiques en Côte d'Ivoire. Longtemps, le pays a enregistré un taux de déforestation classé parmi les plus élevés au monde. Les autres causes directes de la régression de la biodiversité sont le surpâturage, la surexploitation des ressources halieutiques, la pollution, les maladies infectieuses et les espèces exotiques envahissantes. Quant aux causes indirectes, elles sont essentiellement liées à la croissance démographique, la pauvreté, l'urbanisation ; et beaucoup plus récemment au changement climatique. Ces menaces laissent présager des difficultés pour une exploitation durable des ressources naturelles, dont le stock aurait diminué de 26 % entre 1990 et 2014.

Marché de Port-Bouët, Abidjan



Grande forêt tropicale humide, Côte d'Ivoire

